

5^e L'INDIFFÉRENT 5^e

DE LA 3^e CIRCONSCRIPTION

Journal de tous les Candidats sans distinction de couleur.

Administration et Rédaction : D. C. D. Poste restante.

LA Conférence de M^{lle} Chauvin

M. Demenge-Cremel féministe

A la nouvelle que la conférence sur le Féminisme en France et la Femme-Avocat, annoncée pour mardi dernier par Mlle Jeanne Chauvin, était remise en raison d'une légère fatigue de la jolie conférencière, serait-ce, disait-on, une première preuve de la difficulté qu'aura la femme de concilier les vicissitudes de son tempérament avec l'exercice de la profession d'avocat et l'observation de ses règles. Mais à la Cour, on ne siège pas tous les jours en rouge!

Nous devons à la vérité et surtout à une indiscrétion du sous-conservateur-adjoint de la salle Poinel, de dire qu'en réalité Mlle Chauvin n'était ni fatiguée ni indisposée, mais que cédant à de hautes influences politiques, elle a renoncé à sa conférence publique pour la remplacer par une réunion privée à laquelle avaient été exclusivement conviées, par invitations rigoureusement personnelles, Mesdames les couturières en robes, tailleuses et premières, et Mesdames les anciennes clientes du « Bon Marché », appartenant à la 3^e circonscription électorale.

Deux hommes seulement ont été admis à cette charmante réunion, M. Demenge-Cremel et M. Gaudin (cuirs), le distingué et estimé président du Comité électoral des Négociants.

La figure du sympathique M. Demenge-Cremel porte les traces de la fatigue que lui imposent ses tournées électorales, mais elle traduit l'évidente satisfaction que le candidat éprouve, après ses rencontres avec le citoyen Pinatte, au café Thiriet, à Malzéville, et au sortir des étreintes cordiales mais un peu brutales des habitants de Champenoux, à se retrouver au milieu des grâces et des délicatesses de cette assemblée féminine.

Après quelques mots de présentation, très joliment tournés, ma foi, de M. Gaudin (cuirs), Mlle Jeanne Chauvin prend la parole et explique pourquoi elle vient recommander aux Dames la candidature de M. Demenge-Cremel. Puis s'élevant presque immédiatement à un superbe mouvement oratoire, l'éminente doctoresse s'écrie : « Quand après avoir créé la femme, Dieu s'arrêta comme fasciné par la beauté de sa créature, et se reposa, il n'avait pas achevé son œuvre. Lui! qui avait vêtu l'oiseau de plumes, couvert le quadrupède de

fourrures et le poisson d'écailles, avait oublié d'habiller la femme.

Et pourtant dans la nature entière nulle créature n'avait plus besoin de l'être. La délicatesse de la femme, sa pudeur, les stigmates que lui imprime la noble fonction de la maternité! les affronts de l'âge et du temps, exigeaient à un degré égal que la femme fût couverte.

C'est à ce soin, à ce complément de l'œuvre inachevée du Créateur, que M. Demenge-Cremel a, Mesdames, avec vous ou pour vous, consacré sa vie. Grossière à ses débuts, simple à ses origines, mais vieille comme le monde, la toilette féminine, de la feuille de vigne ou de figuier s'est, au travers des âges, élevée aux suprêmes perfections de l'art humain. Elles les a certainement atteintes au déclin de ce siècle, aux approches de cette Exposition universelle de 1900 qui jettera, sur la 3^e République, un nouvel éclat!

Puis Mlle Chauvin étudia avec une remarquable compétence les éléments de la toilette féminine, robes et manteaux, jupes et corsages, vestes et boléros. Ces deux derniers lui suggèrent l'une une spirituelle allusion aux luttes électorales, le second une pensée de sympathie « à cette malheureuse et vaillante Espagne si lâchement attaquée par un peuple qui oublia que c'est à l'Espagne qu'il doit d'avoir été découvert par Christophe-Colomb. »

Revenant à M. Demenge-Cremel, Mlle Chauvin le montre fils de ses œuvres, entraîné par une irrésistible vocation au service de la beauté, de l'élégance, de la coquetterie féminines. « Nuls, dit-elle, ne peuvent plus justement revendiquer le titre de féministes, que ces hommes qui, dédaigneux des difformités du costume masculin ont mis leur coupe, leur goût, leur tact, au perfectionnement de l'harmonie entre la beauté et la toilette de la femme. »

Et Mlle Chauvin estime que les femmes de la 3^e circonscription n'usent point vis-à-vis de M. Demenge-Cremel que d'une légitime reconnaissance, que d'une loyale réciprocité en se dévouant à son élection par toute leur influence sur leurs maris, leurs pères, leurs fils, leurs frères, et, ajoute-t-elle : « en féminisme toutes les franchises sont commandées », sur leurs amis!

Dans la seconde partie de son beau discours Mlle Chauvin résume la vie publique de M. Demenge-Cremel, ses titres comme citoyen, président de la Ligue du petit commerce contre les grands magasins, fonction ou, propriétaire d'un de ces derniers, il a fait preuve d'une vraie abnégation, président des consommateurs de gaz,

d'électricité et de pétrole, voulant la lumière, magistrat consulaire, etc.

Arrivant au monument Carnot que vous dirai-je, que vous ne sachiez, s'écrie Mlle Chauvin, de cette érection à laquelle M. Demenge-Cremel a consacré toutes ses ardeurs, toute l'expansion de son dévouement aux nobles causes. Sur cet élégant obélisque, casqué d'or, figure l'image du regrettable président Carnot, mais son nom est vu sans le secours de l'art de la pierre et du bronze sur cet obélisque sont inscrits les noms des trois mille communes du département, mais ces noms se seraient gardés dans l'annuaire administratif, statistique et historique de Meurthe-et-Moselle (Hinzelin, éditeur, rue Saint-Dizier, 71, au fond du corridor) et dans les savants ouvrages de J.-V. Barbier; dans ce granit sont gravés les noms des meilleurs de vos concitoyens, MM. L. Grillon, Serrière, Royer, Bertrand-Oser, Terraux, Renauld, Edmond-Weille, mais ces noms, les générations se les fussent transmis et les eussent devant la postérité, défendus de l'oubli!

Et avec la compétence d'un artiste, Mlle Chauvin étudie le principal et véritable motif du monument Carnot : elle y retrouve dans la géniale création de Prouvé, la femme, gracieuse et forte, la femme, toujours la femme, symbolisée dans ces deux sujets pleins de branches et qui en tiennent une d'olivier à la main.

Mlle Chauvin a été littéralement acclamée par son charmant auditoire, et le nom de M. Demenge-Cremel a été applaudi par les plus jolies mains qui puissent battre en l'honneur d'un candidat.

Garde à vous! MM. Nicolas, Barrés, Gervaise, Brunet et Wendling! Ne l'oubliez pas : « Ce que femme veut, Dieu le veut. »

UN BREF DU PAPE

M. le piqueur de l'Evêché nous communique les documents suivants que par égard pour le caractère quasi-sacerdotal de ce fonctionnaire nous n'hésitons pas à publier.

Ignorant la langue anglaise, nous ne pouvons les traduire et prions nos savants lecteurs de faire cette traduction ou de la demander au curé de leur village.

I
Ad Sanctissimum Patrem Léo XIII
Sanctissime Pater

Filius tuus Dombrey-Schmitt ephemeridarum catholicarum redactor ad sacros pedes tuos provolutus, exponit :

Quia filius tuus Joseph Malval, Comes Romanus, cothurnorum fabricator in Albergio Laporum, cum suis operariis prohibuit multo tumulto, cum voce, pedibus et

fustibus cives impios dictos Nicolas et Barrés, parlare et vociferare in reunionibus publicis propter electiones. Ergo sollicitissimus, sanctissimus Pater, de tua misericordia et justitia, mercedem pro Joseph Malval.

II

Dominus vobiscum
Nos Léo XIII papa

Considerans quia servus noster Dombrey-Schmitt habet rationem ; Decretavimus et decretavimus ; Joseph Malval jam Comes Romanus, factus est et factur nobilitis ;

Ergo hic et nunc vocabitur ille, Joseph de Malval, et portabit has armis : Cothurnum auri cum multo argento in fondo, et hos verbos « ne sutor ultra crepidam ».

Et signavimus.

LEO XIII.

Quod costat 6,000 lire.

Grande Revue

A l'issue des manœuvres électorales, nous assisterons à un spectacle peu banal. Il s'agit de la revue de toutes les forces vives qui ont servi à préparer les élections de la 3^e circonscription.

Le sympathique M. Meringer, qui a jusqu'alors conservé une bienveillante neutralité à pu sans inconvénient accepter l'honneur qui lui est proposé de présider au défilé de ces troupes sur la place Carnot.

Le commencement du défilé sera annoncé par deux coups de canon tirés par le « pétomacze du Casino des familles ».

En premier lieu dans une marche triomphale viendra M. Nicolas, escorte d'un brillant état-major dans lequel se reconnaîtra sans peine, M. Edmond Gérard (cuirs) son sauveur (comme M. Gaudin également cuirs, fut le sauveur de M. Demenge-Cremel).

A son passage les maîtrises des frères des écoles chrétiennes entonneront sous la direction de M. de Malval, la célèbre cantate :

Le voilà Nicolas, ah! ah! ah!

Selon la mode antique, le triomphateur sera accompagné des membres du Comité, le vrai, (pas celui du coin du quai Héré), qui, vaincu par la majorité, sont devenus ses esclaves. M. Daum, indisposé, ne pourra, à son grand regret, apparaître chargé de chaînes.

Suivra à peu le distance, M. Demenge-Cremel monté sur « Ninine » la fameuse jument noire qui fut prêtée au général Boulanger pour la revue de Longchamps. Ses lieutenants Terraux et Gaudin (cuirs) l'accompagneront également à cheval.

M. Volland, voulant donner à M. Demenge un témoignage public de son estime, figurera dans le cortège. « La chaise à porteurs » du musée Lorrain lui a été prêtée pour la circonstance. Elle sera portée par Quatres-officiers Dignitaires du Comité Gaudin (cuirs).

Au moment où M. Demenge-Cremel passera devant son monument, la fanfare de l'Usine Solvay jouera « la Marche à

les voit d'autant mieux que mûries, soit que les circonstances... d'esprit scientifique et moderne affirme l'existence du mal social qu'il faut gué... liberté de conscience, en outre nous considérons comme un grave danger de



CTION

lle

Le souci
richesse
t le béné-
struction
u'applau-
yante.
notre épo-
masses de
une et de
salut et
stitution
propre : le
e a perdu
ir enten-
ir mérique
de entier
le enter,
ti de fra-
ur d'eux,
es défen-
sort pré-

raient du
ans leurs
a se sont
réforme,
différence

a change
la classe
n'ait
ns d'écou-
i, a be-
ment. Il
tous les
at, aussi
a parle-

mentale
fait une
de réacur
ura fait
ont elle

L.

nts.

pareurs
idiaux
rite vue
rité de

e cette
puis-
e de la

ES

enva-
anguit
, c'est
, des
notre
xploi-

me au
de la
ériel,
striel,
rs où
nger,
me

il doit
fran-
ontre

minel
sister
l'oc-
trent
nmes

complète

L'INDIFFÉRENT DE LA TROISIÈME CIRCONSCRIPTION

L'Étoile des Braves et les chœurs de St-Joseph (dont M. Terraux a assuré le gracieux concours) chanteront

Cloire immortelle A Demenge-Cremel ! etc., etc. M. Barrès s'avancera seul et à pied. Il n'est en effet que de passage à Nancy où il n'a conservé à l'hôtel de France comme voyageur qu'un pied à terre. Son cheval (don du général Boulanger) est demeuré dans les grandes écuries Barrès de Neuilly où selon sa dernière profession de foi, il a juré de vivre et de mourir sur l'air de Mignon

C'est là que je voudrais vivre Vous aimer et mourir !

M. Barrès n'aura comme escorte que douze camelots mais ils feront du bruit comme trois cents.

Ils seront renforcés par les « sifflots » les « trompes » et les « cornes » de l'équipe de « l'Homme sans nom » qui combattront l'élection Nicolas à Malzeville. M. Peyerle battra la mesure avec une cravache.

Le citoyen Barrès fera devant le monument Demenge-Cremel trois stations de Psychothérapie (ne pas confondre avec les 3 ablations d'un autre député original, M. le docteur Grenier).

Puis de nouveau le cortège s'ébranlera. M. Barrès reprenant le mouvement et l'on verra défiler le groupe des « protestataires de Champenoux » ayant à sa tête le premier adjoint de cette commune.

M. Aubry tiendra un « étendard sang glé » et élèvera avec ses amis la « Marcellaise » dont voici un des couplets.

Allons, enfants de la « Troisième » Le jour de vote est arrivé Le candidat c'est pas la crème Mais personne n'a mieux trouvé ! (bis). Entendez-vous dans la campagne Barrès qui jure à Champenoux Vient afin de nous monter l'esup Avec saveur qui l'accompagne... Aux urnes ! citoyens etc. etc.

On verra, sans doute, derrière cette corporation M. le garde champêtre, vicieux du devoir, se traînant péniblement sur ses béquilles, il a, comme on le sait, préféré se faire une entorse que de laisser faire une entorse à la Loi.

Soudain des cris terribles retentiront et l'on verra s'élever l'escadron des « Judéophages » dans la tenue traditionnelle des « Peaux-Rouges »

Gervaise, Ludovic d'Abincourt, la plume d'oie traversant son nez bourbonien et les anneaux d'or aux oreilles, conduira ses fougueux cavaliers. A l'occasion de cette fête, ils recevront, grâce à la générosité bien connue de leur chef, une ration supplémentaire d'étoupe embaumée et de bifecks de juifs qu'ils dévoront devant un public enthousiaste.

Puis viendra la délégation de la Croix de l'Est, sa bannière déployée sur laquelle on lira le parole du Sauveur « Aimez-vous les uns les autres »

L'Orphéon de « la Bouzule » a revendiqué l'honneur de fermer ce très curieux cortège. Cette offre a du être acceptée, la matrice comprenant cette appendice de Champenoux dans la troisième circonscription.

M. Brunet, spécialement chargé d'une mission secrète comme gâte-sauce électoral, n'a, paraît-il, rien trouvé à dire. Il est rentré à Paris et ne figurera par conséquent pas lors de la revue prochaine.

M. Wendling se joindra inconnu et dans ses petits souliers au groupe de la Croix de l'Est. Au moment où le défilé s'arrêtera, le poète Sébastien Collin montera au haut de l'Obélisque et déclarera au Peuple « l'estroffe » suivante :

D'abord les électeurs pourquoi Qui s'ont votés pour l'« Pa » Demenge Au lieu d'un bon vieux zigi' comm' moi. Ça s'rait une autre « Paire de Manches L... »

Et, etc.

Echos et Nouvelles

On lit dans la « Croix de l'Est » qui, chacun le sait, dans ses comptes-rendus, un souci particulièrement catholique de l'exactitude :

A la salle Gauchetot - UNE RÉUNION DE M. GERVAISE

Mardi, à huit heures et demie du soir, a eu lieu à la salle Gauchetot la réunion privée organisée par M. Gervaise.

Vous avez devant vous, s'écrie M. Gervaise, un convaincu qui saura prouver la sincérité de ses promesses.

Nous n'en avons jamais douté, même avant de connaître le résultat définitif des élections. N. D. L. R.

Une réunion a eu lieu hier soir à laquelle assistaient un grand nombre des membres des Comités républicains des cantons Est et Sud de Nancy. Il s'agissait de remanier les bureaux des Comités de l'attitude si nette et si intelligemment énergique dont ils ont fait preuve pour le choix d'un candidat dans la troisième circonscription. Après une assez longue discussion, il a été décidé qu'on offrirait au Président des Comités le titre d'honneur de Daum des Invalides.

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons que de graves irrégularités ont été reconnues dans la composition du Comité qui a désigné au suffrage des électeurs M. Demenge-Cremel. C'est ainsi que des protestations ont été adressées au président M. Gaudin (cuirs) par deux membres du Comité MM. Givay et Barbié qui se plaignent notamment de ce que, dans un Comité de commerçants, on ait fait figurer un avocat, M. Terraux.

Devant ces protestations, le Comité a pensé que la désignation de M. Demenge-Cremel était vicieuse et qu'il lui était impossible de continuer son appui au candidat. Il est question, paraît-il, de recommander aux électeurs la candidature de M. Wendling, cordonnier, rue du faubourg Stanislas. « Ce Wendling ne botte », aurait déclaré M. Gaudin (cuirs).

M. J. V. Barbier, l'honorable et bien connu géographe vient d'écrire une nouvelle carte (transparente) avec le relevé très exact, d'après les derniers sondages, des courants électoraux et des variations politiques des Comités Est et Sud. On trouve cette carte chez les libraires et chez celui de l'« Evé »-hé. Elle est dédiée par l'auteur à M. Maurice Barrès.

Un dîner chez M. Gervaise

M. Gervaise était par hasard de bonne humeur l'autre jour. Il venait de carder ses matras et de poser une sonnerie électrique et son localité (un juif l'eusses-tu cru !) venait de lui payer son trimestre.

Tout joyeux, il se rendit au Club des Judéophages du Point-Central, et invita ses excellents amis à déjeuner. Une indiscretion nous permet de faire savoir à notre million de lecteurs le menu de cette agape fraternelle.

Omelette aux bonts copeps d'asperge Hens-d'œuvre et prépeps d'Algérie Filet de juif grillé « Impulsion » Langue hébraïque fumée aux lentilles d'Esoau Desserts de Sahara

Vins : Sang juif en carafons Lacryma christi !

Un des convives eut une indigestion de « Juif ». Il fut transporté à la pharmacie Reutinger où le docteur Baraban de la Faculté catholique de médecine de Nancy lui donna les soins que comportait son état.

Les typos coquillards de l'« Indépendant » ont imprimé que M. Gervaise est candidat

dans la troisième circonscription. C'est dans la troisième circonscription qu'il faut lire.

Un livre nouveau

M. Maurice Barrès vient d'éditer à la maison Hachette, qui on le sait, l'imprime gratuitement par reconnaissance, un nouveau livre qui sera dit-on, un des gros succès littéraires de la saison. Le titre : « Sous l'aile... paché des Barbares ! » dédié aux habitants de Champenoux.

Les Courses de la 3^e Circonscription

NOS PRONOSTICS

Le favori Nicolas, battra très certainement Demenge d'une tête ou d'une tête et demie, bien que ce dernier soit monté par le bel Otero, le célèbre jockey des Psaumes.

Barrès qui n'a que son « mois » d'entraînement sur notre piste s'est trop fourbu dans les courses de Neuilly. Hesterait Gervaise qui ne nous paraît pas devoir faire bonne figure dans cette épreuve. Toujours enermé dans la rue de l'Equitation, il est devenu ombrageux et rue quand Benjamin Lévy va à la selle. Au surplus Brunet se dérobe et M. le comte de Malval (Equites Romanus) hésite à présenter Wendling.

La ligue contre les « Pourisseurs d'âme » a fait de pressantes démarches pour faire supprimer le spectacle de l'« enceinte » du passage.

Guerre Cocubaine

Nous ne publions aucune dépêche relative à cette guerre, la Rédaction voulant respecter les vies privées.

Nouvelles du théâtre des hostilités des puissances neutres

L'honorable M. Maringer, maire de Nancy, a déclaré sa neutralité relative à la candidature Demenge-Cremel. (Voir au sujet de cette décision le savant ouvrage de M. Badel, intitulé Origines et Histoire du mouvement Carnot, tome XVII, page 3845, chapitre CLII intitulé « à la Mairie ; lichenose réplique », N. D. L. R.)

Les Victimes du Devoir

Souscription pour le garde-champêtre de Champenoux

M. Hirzmann, de passage à Seichamps, 4.000 fr. M. le maire de la Bouzule, 500 fr. M. Nicolas, 2 fr. M. Louis, agriculteur, 5 fr. M. Barrès, 3 stations de Psychothérapie. M. Gervaise, Mémoire. M. Wendling, un soulier pour son pied blessé. M. Malval, Une pièce du pape. L'homme sans nom, un abonnement à la Croix de l'Est. Une mention honorable. M. le Préfet, Une tasse de Tillol. M. le Secrétaire général, Une tasse de Tillol. M. Gaudin (cuirs), 4 croquet pour harmais (sans cuile).

M. Terraux, 4 litre d'eau-de-vie de prunes. M. Daum, 1 vase de Galie. M. J.-V. Barbier, 1 drap de lit et une carte géographique.

M. Demenge-Cremel, sa photographie colorisée. M. Aubry (vins), Un kilogramme de raisins secs. M. Badel (enfant de St-Nicolas), le catalogue de ses œuvres. MM. Solvay et Demenge-Grillot, 4 livre de poison.

M. Gavet, 2 fr. 0 30. Un anonyme, Sa carte de visite. Un abruti, Sa carte de visite. Une victime du 2 décembre, 1 trimestre de sa pension.

Un cocu, 4 petit porte-veine. (A suivre).

Correspondance

Monsieur le Rédacteur en chef de l'« Indépendant », Je vous serais bien reconnaissant de porter à la connaissance de vos honorables lecteurs que le « Georges » dont la candidature a été agitée dans ces derniers temps, n'est pas moi. Ceci dit sans vouloir porter la plus légère atteinte à la susceptibilité de mon homonyme. Agréer, etc. GEORGE, avoué.

Monsieur le Rédacteur en chef de l'« Indépendant », Il ne vous sera peut-être pas indifférent d'annoncer dans votre estimable feuille que je ne suis pas le candidat Baraban qui demande l'abrogation de la loi sur le Divorce. Agréer, etc. BARABAN, avoué.

ANNONCES ET PUBLICITÉ

MODES ET PLUMES. M^{lle} FIORINA 69, Rue Taitteboul.

Pas de Ballottage

Mesdames, demandez le Célèbre Corset électoral de la troisième circonscription.

PILULES ANTI-SÉMITIQUES

à faire avaler aux Electeurs. Guérison radicale et socialiste de tous les maux.

SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS

S'adresser chez tous les Candidats. Demandez partout : les PILULES PINK pour personnes pâles. Exiger sur les façons la signature Maurice Barrès. Se défier des contrefaçons.

SALON DE COIFFURE

Reservé aux personnes qui se font des cheveux dans les luttes électorales.

Fournisseur de M. Ludovic GERVAISE

Les candidats de la 3^e circonscription seront rasés gratis demain 8 mai 1898.

Aux 100,000 Vestes!

ASSORTIMENTS POUR CANDIDATS GRAND CHOIX Discretion absolue

JE N'EMPLOIE POUR MOI, QUE LA VASELINE REUTINGER

Maurice BARBÈS. VIN MARIANI AU COCA Un Candidat reconnaissant

Mon cher Mariani, Si j'ai pu lutter sans faiblesse contre les calomnies répandues odieusement sur ma tête, c'est grâce à l'énergie que m'a donnée LE VIN DE COCA E. NICOLAS. Le Gérant : A.-C. CHABERT. Nancy. — Imp. Louis Kreis, rue Saint-Georges, 51.

GRAND CONCERT ELECTORAL

Donné le Dimanche 8 Mai, à 8 h. 1/2 du soir DANS LA SALLE POIREL NOUVELLEMENT RESTAURÉE DEPUIS LA RÉUNION HUBBARD AVEC LE CONCOURS DE

Tous les Candidats de la Troisième Circonscription L'ORPHEON DE LA BOUZULE L'association des Braves de Champenoux LA FANFARE DES CORNES DE TRAMWAYS, LE RÉVEIL DES TROMPES DE LA SALLE GAUCHENOT

Les nombreuses équipes des Terrassiers de l'adversité Et l'Association des Compagnons qui se chauffent en hiver au fourneau du Tribunal correctionnel

PROGRAMME

PREMIÈRE PARTIE 1° Ouverture du scrutin de ballottage, grand opéra de WAGNER-MARCHAL. Par tous les candidats

Avec accompagnement de la fanfare des cornes, de l'Orphéon de la Bouzule, du Réveil des trompes de la salle Gauchetot, des Equipés, des « Braves de Champenoux », etc., etc. 250 exécutants, 45 chevaux et 25 officiers d'académie sur la scène.

2° Me voilà Nicolas, ah ! ah ! ah ! (scie populaire mais républicaine). Par lui-même

3° L'Homme sans nom, ne pas confondre avec « l'Homme masqué », fera exécuter par la corporation des « Chevaliers de la Grille de la Gare » et l'association de ceux qui se chauffent l'hiver au fourneau du Tribunal Correctionnel à une manœuvre de canne, boxe, chausson et coups de pied brisés en deux temps. Il continuera avec M. de Malval par une répétition des exercices vocaux et gutturaux pour réunions publiques (cris d'animaux divers, rugissements, trépiglements, bravos, à bas les Juifs ! C'est un Zola ! tais ta bouche ! Mange, bouffe, chique, avale ! etc., etc.

4° Travadjà la Moukèwè ! chanson inédite, paroles et musique de... Aubry (vins), créée par M. Maurice Barrès dans son voyage à Tunis.

5° Les Béatitudes de Franck, tailleur, adaptation électorale et symphonique, composée par MM. Terreaux et Gaudin (cuirs), d'après les « Béatitudes de César Franck, pour M. Demenge-Cremel, 1^{er} ténor de la 3^e circonscription.

6° La Marche à l'Étoile... DESBRAVES Dédicé au Président du Comité Carnot, exécutée sur le grand orgue tenu par M. Victor Prouvé (témoignage de reconnaissance).

7° Grande fantaisie sur « la Juive ». D'A. LÉVY Par M. Gervaise, avec variations épileptiformes.

8° Pas de « l'Abeille », dansé par M. Profot, avec le concours de MM. Badel et Bonnardel, bienfaitours de St-Nicolas.

9° Battu et Content... XXX. Comédie électorale en un acte avec ballottage.

10° Au Bonheur des Demeiselles de Magasins Roman historique en 20 actes et de nombreux tableaux... QQQ.

Une quête sera faite au profit des candidats pour couvrir leur frais d'élection et être la 1^{re} et 2^{me} partie LE PIANO SORT DES ATELIERS DE M. CHAUDRON

Les portes seront rigoureusement ouvertes pendant les morceaux d'ensemble pour empêcher les explosions Projections lumineuses jaunes sur les Candidats bilieux M. DOMBRAY-SCHMIDT est prié de ne pas dégrader le mobilier municipal

Nancy. — Imprimerie Louis Kreis, rue Saint-Georges, 51.

T ACTION

par le souci la richesse ont le béné- instruction s qu'applau- évoyante. à notre épo- masses de artume et de le salut et constitution le propre : le leur enten- ch méritique onde entier onde ent er- sent de fra- tour d'eux, é les défen- ar sort pré- auraient dû r dans leurs bien se sont de réforme, indifférence cela change ns la classe qui n'ait ions d'eco- qui, u bé- vement. Il us tous les 'Etat, aussi 'au parle- rnementale us faut une on de réac- ion aura fait n dont elle RIEL.

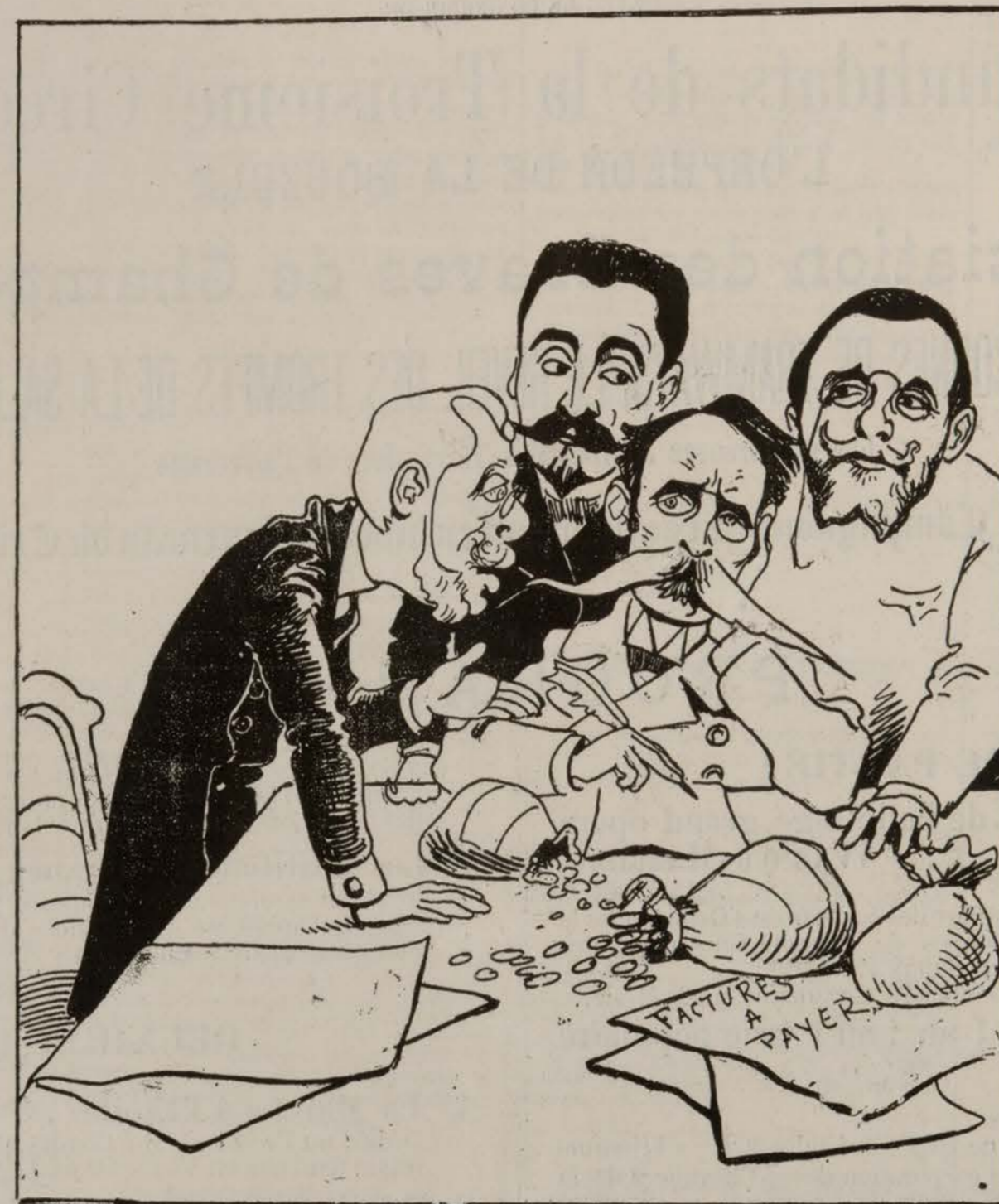
irçants. ccapareurs scandaleux courte vue ospité de que cette sa puis- arite de la

STES est enva- lle languit orps, c'est écret, des et à notre se exploi- comme au dre de la ma'ériel, industriel, intiers où l'étranger, sisonne. quel doit que fran- nal contre

criminel d'assister s, à l'oc- s'unirent s sommes is complète uerte de conscience, en outre nous considérons comme un grave danger de

APRÈS LE PREMIER TOUR

Le quart d'heure de Rabais



Le Candidat. — Et maintenant, Messieurs, il s'agit de voir si nous pouvons soutenir la lutte au ballottage.

Le Président du Comité. — Avec des principes!!!

LE COURRIER DE L'EST

ADMINISTRATION & RÉDACTION

7, Rue Sadi-Carnot, Malzeville

HEBDOMADAIRE

FONDÉ EN 1889

ADMINISTRATION & RÉDACTION

7, Rue Sadi-Carnot, Malzeville

Les électeurs de la 3^e circonscription, désireux de recevoir ce Journal, qui pourra avoir à défendre les idées sociales et nationales du citoyen BARRÈS pendant la période électorale n'ont qu'à en faire la demande par écrit au Bureau du Journal pour que le service leur en soit fait gratuitement.

Premier Article

En 1893, après que la circonscription par plus de 7,000 voix m'avait désigné pour la représenter au Palais-Bourbon, la poignée d'hommes qui prétendent à Nancy, incarner la République et régenter le suffrage électoral ne désarmèrent pas.

Leurs haines étaient servies par les circonstances. En partie par ses fautes, en partie par les illégalités d'hommes qui bientôt allaient sombrer dans le Panama, le Boulangerisme était vaincu. Il avait été dans notre région un formidable mouvement de démocratie et de patriotisme. Nous aurons l'occasion de montrer qu'il a laissé indirectement des traces heureuses dans notre corps politique local, et qu'il l'a à demi émancipé de la discipline despotique de l'ancienne alliance, en un mot de l'aristocratie opportuniste. Mais, en dépit de sa victoire et de ses services locaux, le Boulangerisme devait subir, en Meurthe-et-Moselle, le contre-coup des erreurs ou il tombait par ailleurs et de son échec total.

Il n'est pas de persécution que n'aient eu à subir les ouvriers, les employés, les petits commerçants, toutes ces « petites gens » qui, aux champs et à la ville, avaient osé affirmer leurs sentiments en votant contre le candidat des « grosses têtes. »

Il n'est pas d'entraves que la Préfecture n'ait alors apporté à l'exercice de notre mandat. On prévenait les communes, on prévenait les particuliers qu'ils n'auraient rien à espérer des faveurs administratives tant qu'ils auraient pour député un ennemi de l'opportunisme.

Deux journalistes, plus spécialement, se faisaient les aboyeurs de la coterie. Chaque jour ils insultaient soit la population ouvrière, soit son député. L'un de ces insulteurs, le juif Guenheim, est déjà au bagne; l'autre prétend entrer au Parlement.

La prétention de ce personnage, qu'elle soit ou non couronnée de succès, indique assez que toute son indignation et les grands airs de vertu républicaine qu'affichaient ses amis cachaient simplement un violent appétit de reprendre un siège législatif que le suffrage universel avait arraché à leur parti.

Ces sentiments intéressés, on les voit avec évidence aujourd'hui. On les voit d'autant mieux que

M. Goulette s'est démasqué et avec une impatience fébrile, sous les yeux du public dégouté, se dispute avec ses corrégionnaires politiques pour savoir qui emportera le morceau.

Hélas! Ce sont des chiens tout à leur curée. Mais de 1889 à 1893 ils prenaient un autre ton, affectant de grands airs vertueux. Ils juraient que la présence de députés opposants faisait obstacle à la bonne entente du parti républicain, à l'apaisement et à tout progrès social.

Ils demandaient seulement qu'on ne sacrifiait, moyennant quoi toutes satisfactions seraient données au sentiment public; la concorde serait rétablie; les hommes impopulaires s'effaceraient; les « petites gens » avaient une part de la chose publique; l'élément ouvrier cesserait d'être tenu à l'écart; enfin, à la place d'une aristocratie opportuniste, nous verrions en Meurthe-et-Moselle une démocratie républicaine.

De moi-même, je cédai à ces belles paroles. Avec l'approbation de mon Comité et des électeurs, mes conseils, que je consultai, je m'effaçai. Je ne voulais pas plus longtemps compromettre mes amis trop évidemment fatigués par une longue lutte inégale.

Avec mon concours, un candidat ouvrier posa pour le principe sa candidature, contre laquelle l'état-major opportuniste devait montrer moins d'acharnement.

Pendant cinq années la petite aristocratie opportuniste vient de ressaisir le pouvoir dans la circonscription. MM. Daum, Larcher, Bichat, le Progrès et l'Est Républicain se sont installés dans un même fauteuil législatif avec l'objet de leurs préférences, M. Heurion.

On me rendra ce témoignage que pas une fois je n'ai essayé de contrarier leur œuvre, d'entraver leurs efforts et pour parler plus exactement, de troubler leur sommeil satisfait.

Il fallait que l'expérience fût faite surabondamment. Cette réapparition au pouvoir de la bande opportuniste eut quelque chose d'inoubliable. La ville de Nancy, qui est assurément un des points les plus importants du territoire national, doit être surprise de ce que peuvent faire du pouvoir des aristocrates bourgeois qui le réclament avec tant d'apreté et d'impertinence quand ils le laissent échapper. Aujourd'hui, nous savons que ces hommes de menace, d'insulte et de mépris n'ont aucun programme à afficher, nulle réforme à faire triompher, pas une idée à répandre, rien que des avidités à satisfaire, rien que le besoin de dominer.

Qui donc aujourd'hui en la circonscription et en France attend quelque chose de ce vieux parti épuisé?

En revanche, les idées nationales et sociales qui, une première fois, avaient triomphé dans la région grâce à une popularité militaire, mais qui, par là même avaient effrayé certains esprits, rallient de plus nombreux adhérents.

Soit qu'elles apparaissent mieux mûries, soit que les circonstances

les justifient davantage encore, ces doctrines qui appartenaient au régime républicain plus de fermeté dans les pouvoirs dirigeants, plus de liberté et de réformes dans les masses, rallient de nombreux adhérents, désabusés d'un parti qui, pour sortir des considérations locales, a désorganisé le Parlement en y établissant un marché d'influences ouvert à tous les financiers, a failli désorganiser l'armée par le scandale trop prolongé de l'affaire Dreyfus, ne sait rien tirer de l'alliance russe et a accredité l'idée lugubre d'une décadence française.

Le « Comité républicain socialiste nationaliste » de Meurthe-et-Moselle et un grand nombre d'électeurs indépendants de la circonscription m'ont demandé de reprendre avec eux la lutte. L'heure n'est pas venue de poser une candidature. Mes amis et moi nous nous inspirerons des circonstances. Dès maintenant, nous avons des calomnies à réfuter, des idées à propager.

Nous commençons.
MAURICE BARRES,
Ancien Député de la 3^e circonscription.

UN ORDRE DU JOUR DU COMITÉ

S'inspirant des circonstances et voulant marquer en face de l'invasion étrangère dont nous souffrons moralement et matériellement — et dont l'affaire Zola-Dreyfus est un signe aussi éclatant que scandaleux, — il importe avant tout de se prononcer pour les Français contre les étrangers, en un mot d'être nationaliste, le Comité républicain socialiste révisionniste, qui avait fait les élections de 1889 et qui n'avait jamais cessé d'exister, a décidé de modifier son intitulé sans modifier son esprit. Et tout en gardant la révision parmi les articles de son programme, il s'est intitulé « République Socialiste Nationaliste. »

Comme premier acte, le Comité s'étant réuni d'urgence, sous la présidence du citoyen Joly fils, au soir de la scandaleuse décision de la Cour de Cassation qui annule le verdict du Jury de la Seine touchant Zola, a voté l'ordre du jour suivant :

« Le Comité Républicain Socialiste Nationaliste de Meurthe-et-Moselle, réuni le 2 avril, proteste contre la cassation du jugement condamnant Zola, insulteur de l'armée, défenseur du traité Dreyfus, — et exprime le désir que le gouvernement donne satisfaction à l'opinion publique en ordonnant immédiatement contre lui de nouvelles poursuites. »

Appel aux Riches

PAR
A. GABRIEL

La campagne électorale, dans toute la France, prélude par quelques importants discours que prononcent ici et là, les hommes les plus en vue du Parlement. Voici M. Bourgeois et Cavaignac réunis à Niort.

M. Cavaignac est une des personnalités les plus intéressantes de la Chambre. Cet homme sec, froid et sombre, siégeant au centre qui affecte une grande modération de langage, donne ses congénères du milieu par ses audaces vou-

lues et préméditées, ses arguments incisifs, ses révélations insinuées.

N'est-ce pas lui qui, dans cette encombrante affaire Dreyfus, obligea le gouvernement à reconnaître que le traité de l'île du Diablot avait fait des aveux formels à l'officier qui le gardait quand il fut dégradé, et que ces aveux avaient été consignés par écrit dans un procès-verbal rédigé le même jour par cet officier et adressé par voie hiérarchique au ministre de la guerre.

Dans l'affaire du Panama, dans d'autres grandes questions de moralité générale et publique, M. Cavaignac a toujours parlé au nom d'une honnêteté supérieure qui a souvent déterminé des acclamations et quelquefois l'effacement de son discours.

Il reste malgré cela toujours quelque chose d'énigmatique et de mystérieux en lui. On dirait que son austère ambition vise plus haut que le ministère et que comme le Pape, à moins que ce ne soit le Président de la République.

Quels que soient les mobiles secrets d'un homme politique, il ne faut s'occuper que de ses actes. Et ceux de M. Cavaignac nous paraissent des plus intéressants et des plus utiles à l'évolution d'une catégorie parlementaire à laquelle il appartient par ses origines, par son éducation et par son langage.

On sent bien que quand il parle il ne s'adresse pas aux hommes d'extrême-gauche. Il exprime, au contraire, des idées d'extrême-gauche et il essaye de les faire goûter et accueillir par les modérés. N'est-ce pas cette préoccupation même qui le dominait quand il a pris la parole à Niort, à côté de M. Bourgeois. C'est encore et toujours à propos de l'impôt sur le revenu que les discours ont été prononcés à Niort :

« On a prétendu, a déclaré M. Cavaignac, que nous avons voulu faire de notre programme une formule de division ou d'communication entre républicains. »

« Rien n'est moins exact. Nous avons fait appel à tous ceux qui acceptaient ce programme, nous n'avons cessé de dire à quel point il nous semblait désirable, dans l'intérêt même de la classe sociale que les sacrifices imposés à la richesse fussent consentis et acceptés par les éléments conservateurs ou modérés qui représentent la richesse. »

Il y a dans cette déclaration de l'ancien ministre une pensée qui s'élève au-dessus de l'accidentelle discussion d'un projet sur le revenu. Le principe affirmé par lui dans ces termes ne se rattache pas à la forme même d'un acte législatif.

Il comprend toute une politique nouvelle, toute une transformation des partis et, en particulier, de ce qu'on a appelé jusqu'aujourd'hui les classes dirigeantes, les conservateurs, « les détenteurs de la richesse. » Sa pensée tacite c'est qu'il faut sauver la société par une défense sociale mieux comprise. Il fait appel aux intelligences du parti conservateur et il les met face à face avec le problème social. Il veut qu'ils cessent de se complaire dans la formule cynique « Après nous le déluge! » Il veut les organiser en aristocratie républicaine, réformatrice, prenant les devants, assurant l'avenir, faisant la part du feu et nous donnant l'économie d'une révolution qui, d'après tous les pronostics, serait plus considérable et plus profonde que toutes les révolutions antérieures.

En un mot, M. Cavaignac, homme d'esprit scientifique et moderne affirme l'existence du mal social qu'il faut gué-

rir par la justice sociale, par le souci qu'en prendront ceux que la richesse fait indépendants, ceux qui ont le bénéfice d'être éclairés par une instruction supérieure. Nous ne saurons qu'applaudir à une politique aussi prévoyante.

Si nous avons vu renaitre à notre époque la lutte de classes, si des masses de travailleurs abreuvés d'amertume et de déceptions ont cru trouver le salut et l'affranchissement dans la constitution d'un parti fermé qui leur soit propre, le parti ouvrier; si l'idée de patrie a perdu sa grande signification dans leur entendement et s'ils ont revé une chère patrie coalition des salariés du monde entier contre le capitalisme du monde entier, c'est qu'ils n'ont pas assez senti de fraternité et de bienveillance autour d'eux, c'est qu'ils n'ont pas trouvé les défenseurs intellectuels dont leur sort précaire a besoin.

C'est que des riches qui auraient dû venir à eux et les secourir dans leurs justes revendications, ou bien se sont montrés adversaires de toute réforme, ou ont fait preuve de trop d'indifférence et de morgue.

Il est temps, en effet, que cela change et que nous rencontrions dans la classe aérée des penseurs d'élite, qui n'aient pas peur d'aborder les questions d'économie sociale et de justice, qui, à besoin, prennent la tête du mouvement. Il nous faut de ces hommes dans tous les grands corps organisés de l'Etat, aussi bien dans les académies qu'au parlement.

Il faut que la force gouvernementale ne leur soit pas hostile. Il nous faut une bourgeoisie de progrès et non de réaction. Sans quoi, la bourgeoisie aura fait banqueroute à la Révolution dont elle est fille.

A. GABRIEL.

Pour les petits commerçants.

Au spectacle de quelques accapareurs triomphants et réalisant de scandaleux bénéfices, les économistes à courte vue ont proclamé bien haut la prospérité de notre pays.

Ils ne s'aperçoivent pas que cette féodalité commerciale éditée sa puissance sur les ruines d'une partie de la nation.

LES

NATIONALISTES

Nous sommes nationalistes.

Nous voyons que la France est envahie par les étrangers, que si elle languit dans son âme et dans son corps, c'est parce que, en public ou en secret, des maîtres étrangers à notre race et à notre esprit depuis des années nous exploitent.

Aux sommets de la société comme au fond des provinces, dans l'ordre de la moralité comme dans l'ordre matériel, dans le monde commercial, industriel, agricole, et jusque sur les chantiers où il concurrence les ouvriers, l'étranger, comme un parasite, nous empoisonne.

Un principe essentiel selon lequel doit être conçue la nouvelle politique française, c'est de protéger le national contre l'étranger.

Tirons un enseignement du criminel scandale auquel nous venons d'assister quand les étrangers et les juifs, à l'occasion du traité Dreyfus, s'unirent pour attaquer l'armée. Nous sommes partisans absolus de la plus complète liberté de conscience, en outre nous considérons comme un grave danger de

laisser aux Juifs le bénéfice de se réclamer des principes de liberté civile promulgués par la Révolution. Mais les Israélites qui ne sont que 70,000 en France occupent beaucoup trop de fonctions importantes dans l'Etat et il faut que le gouvernement veuille énergiquement à ramener leur nombre à la normale. Sur tout il faut une loi sur les naturalisations.

Il résulte des statistiques que 99 % de étrangers ne se font naturaliser que lorsqu'ils échappent au service dans l'armée active. Proclamons que le service militaire est la condition de la nationalité. En outre le naturalisé (exception faite pour l'Alsace-Lorraine) ne devrait posséder quedes droits d'ordre privé et ses descendants seuls seraient assimilés aux natis français et jouiraient de droits politiques.

Le système opportuniste depuis vingt ans a favorisé le juif, l'étranger, le cosmopolite. Ceux qui commencent cette erreur criminelle donnaient pour raison que ces écotiques appartaient à la France des éléments énergiques. Jolis éléments, ces Reinach, ces Cornélius Herz, ces Alfred Dreyfus dont nous avons failli pourrir. Voici la grande vérité: les éléments énergiques dont il est bien vrai que la société française a besoin, elle les trouvera en elle-même, en favorisant l'accession des plus déshérités, des plus pauvres, en les élevant à plus de bien-être, à plus d'instruction. On voit comment nationalisme engendre nécessairement socialisme. Nous définissons le socialisme: l'amélioration matérielle et morale de la classe la plus nombreuse et la plus pauvre.

Après des siècles, la nation française est parvenue à donner à ses membres la sécurité politique. Il faudrait maintenant qu'elle les protégât contre l'insécurité économique dont ils souffrent à tous les degrés.

Nous définissons cette insécurité. Maurice BARRÉS.

Insécurité économique

Insécurité pour l'Ouvrier. L'ouvrier vieillit n'a pas de quoi manger. Même valide, il est exposé au chômage.

Les salaires sont avilis par la concurrence de l'étranger. Le machinisme l'entasse dans des usines, assujéti à une discipline militaire, à l'arbitraire du patron. Dans nos régions, certaines organisations d'économie le réduisent à un véritable seravage.

Il ne peut s'en aller. D'abord, on n'emporte pas sa terre natale à la semelle de ses souliers et pour beaucoup c'est un crève-cœur de s'exiler. Ensuite, au point de vue matériel, s'il part, comme il n'a rien pu économiser, sa famille et lui risquent de mourir de faim. — Oh d'ailleurs se placera-t-il ?

Insécurité pour le petit Commerçant. Le petit commerçant est dans la même insécurité économique que l'ouvrier. Ils sont employés. C'est le petit travailleur, ouvrier et soldat, qui fait vivre le petit commerçant, car la bourgeoisie va aux grands magasins; et par le crédit, c'est le petit commerçant qui permet à l'ouvrier et à l'employé de traverser les crises de chômage.

Mais d'autre part le crédit que le petit commerçant, boulanger, boucher, épicer, logeur, fait au travailleur, l'expose à la ruine si le chômage se prolonge ou se multiplie trop.

Une autre cause d'insécurité, c'est que les prix d'achats pour les petits industriels et les commerçants varient arbitrairement au gré des spéculateurs.

Notons-le en passant, ces commerçants et industriels n'ont pas profité de la baisse du taux de l'argent.

Ils le paient toujours 8 0/0 (renouveaulement 6 0/0 à 3 mois avec 4 renouvellements qui coûtent chacun 1/2 0/0; cela fait 8 %).

Sans aller jusqu'à une banque d'Etat, qui peut être rançonnée en cas de guerre, nous aurions voulu faire profiter le commerce du renouvellement du privilège de la Banque de France.

Le gouvernement et la féodalité financière n'ont pas voulu.

Insécurité pour l'Agriculteur.

Le prix du blé ne dépend pas seulement de la récolte française. Jolis blés, quand la récolte était faible, le cultivateur trouvait sa compensation dans les prix plus élevés qu'il obtenait du consommateur.

Aujourd'hui ces prix dépendent des récoltes de l'Inde et des Etats-Unis. C'est une situation on a commencé à remédier par la protection qui, profondément, est une mesure socialiste, une intervention de l'Etat à l'encontre du cours naturel des choses. (Tant il est vrai que les mêmes nécessités, comme un flot tout-puissant, emportent les partis!)

Aujourd'hui ces prix dépendent des récoltes de l'Inde et des Etats-Unis. C'est une situation on a commencé à remédier par la protection qui, profondément, est une mesure socialiste, une intervention de l'Etat à l'encontre du cours naturel des choses. (Tant il est vrai que les mêmes nécessités, comme un flot tout-puissant, emportent les partis!)

Elle vise, cette protection, à garantir un prix minimum au producteur. Mais les gros intermédiaires en absorbent le bénéfice par leurs bascules, leurs jeux de spéculation qu'il faut combattre avec une rigueur terroriste.

NOTA. — De même on a, avec raison, protégé certains produits manufacturés. Mais le but n'est pas atteint, s'il y a une manufacture allemande avec personnel allemand de ce côté de la frontière.

Il ne l'est pas davantage si le patronnat (que ce soit un individu ou une société d'actionnaires dissimulés), occupe tout le bénéfice que lui assurent les tarifs et les primes. Si nous voulons qu'on protège le produit, c'est pour protéger le producteur national, patron et ouvrier.

Et cela nous amène à des mesures pour l'ouvrier français contre l'ouvrier étranger travaillant en France.

Insécurité pour la Bourgeoisie.

La bourgeoisie est menacée par la féodalité financière internationale qui transforme les titres financiers en feuilles sèches.

Je ne remonterai pas jusqu'au Panama. Je pourrais trouver dix exemples dans les douze derniers mois. Je prendrai celui-ci :

Les cours des Mines d'or lancés sur le marché français ont été poussés au point que leur valeur totale atteignait à près de un milliard 800 millions. Aujourd'hui ils ne représentent plus que 615 millions.

Voilà donc, en moins de deux ans, près de un milliard deux cents millions perdus par l'épargne nationale sur des titres mis dans le portefeuille des petits rentiers français.

Nulle poursuite n'a abouti.

Rappelons que le Courrier de l'Est imprimait, et que les révolutionnaires disaient dans toutes les réunions à la veille des élections de 1889 :

« M. Rouvier boudit d'indignation au seul mot d'impôts nouveaux, et dès le lendemain des élections il en proposera. »

En effet, en 1890, M. Rouvier proposait un projet de budget qui se résumait en 80 millions d'impôts nouveaux. Les opportunistes les ont votés.

Le citoyen Maurice Barrés pendant la législature 1889-1893 a tenu strictement sa promesse de ne voter « NI EM-PRUNT, NI IMPOIS NOUVEAUX ! »

LES GRANDS MAGASINS

ET LE PETIT COMMERCE

L'Amendement Georges Berry.

L'amendement Georges Berry élargissant sur les grands magasins ayant de ventes fixes et proportionnelles qu'ils vendent de spécialités a été voté à la Chambre par 283 voix contre 225.

Ce vote a été acquis malgré une opposition acharnée des ministres du Commerce et des Finances.

Aujourd'hui, par conséquent, la lutte est rendue possible au petit commerçant qui, pour le même prix, pourra donner une qualité supérieure à celle qu'offriront les grands bazars.

Nous pouvons donc, dans ces conditions, espérer que le public saura reprendre le chemin du commerçant régulier, honnête et français, — français avant tout. Toutefois le vote de l'amendement Berry n'est pas définitivement acquis. Le Sénat aura bientôt à examiner à son tour cette réforme de la loi des ventes.

Nous pouvons être convaincus que les Grands Magasins mettront tout en œuvre pour que le Sénat refuse de sanctionner le vote émis par la Chambre.

Il faut que les électeurs envoient à la Chambre des représentants dont la préoccupation soit de faire œuvre de nationalisme.

L'Affaire Zola-Dreyfus.

On a beau retourner sur toutes ses faces cette détrebrée affaire, on n'y aperçoit qu'Escobars et malhonnêtes gens dont la seule préoccupation a été de tromper tout le monde, aussi bien l'armée que la nation, et le civil tout ce que la perpétration de tant d'infamies a dû coûter d'argent à la clientèle de Zadoc-Kahn!

L'entente de ce grand-rabbin avec le gouvernement est d'ailleurs si avouée, que ce talismanite, afin de donner une existence civile au Syndicat des Traîtres, a décidé de fonder, de compte à demi avec Trarieux, une Ligue des Droits du Juif et qu'il en ont déjà soumis les statuts à Méline, qui y a donné sa complète adhésion.

Ce qui signifie que la coalition formée en vue de livrer notre pays à l'Allemagne est en train d'acheter le gouvernement par leurs bascules, leurs jeux de spéculation qu'il faut combattre avec une rigueur terroriste.

NOTA. — De même on a, avec raison, protégé certains produits manufacturés. Mais le but n'est pas atteint, s'il y a une manufacture allemande avec personnel allemand de ce côté de la frontière.

Il ne l'est pas davantage si le patronnat (que ce soit un individu ou une société d'actionnaires dissimulés), occupe tout le bénéfice que lui assurent les tarifs et les primes. Si nous voulons qu'on protège le produit, c'est pour protéger le producteur national, patron et ouvrier.

Et cela nous amène à des mesures pour l'ouvrier français contre l'ouvrier étranger travaillant en France.

Insécurité pour la Bourgeoisie.

La bourgeoisie est menacée par la féodalité financière internationale qui transforme les titres financiers en feuilles sèches.

Je ne remonterai pas jusqu'au Panama. Je pourrais trouver dix exemples dans les douze derniers mois. Je prendrai celui-ci :

Les cours des Mines d'or lancés sur le marché français ont été poussés au point que leur valeur totale atteignait à près de un milliard 800 millions. Aujourd'hui ils ne représentent plus que 615 millions.

Voilà donc, en moins de deux ans, près de un milliard deux cents millions perdus par l'épargne nationale sur des titres mis dans le portefeuille des petits rentiers français.

Nulle poursuite n'a abouti.

Rappelons que le Courrier de l'Est imprimait, et que les révolutionnaires disaient dans toutes les réunions à la veille des élections de 1889 :

« M. Rouvier boudit d'indignation au seul mot d'impôts nouveaux, et dès le lendemain des élections il en proposera. »

En effet, en 1890, M. Rouvier proposait un projet de budget qui se résumait en 80 millions d'impôts nouveaux. Les opportunistes les ont votés.

Le citoyen Maurice Barrés pendant la législature 1889-1893 a tenu strictement sa promesse de ne voter « NI EM-PRUNT, NI IMPOIS NOUVEAUX ! »

LES GRANDS MAGASINS

ET LE PETIT COMMERCE

L'Amendement Georges Berry.

L'amendement Georges Berry élargissant sur les grands magasins ayant de ventes fixes et proportionnelles qu'ils vendent de spécialités a été voté à la Chambre par 283 voix contre 225.

Ce vote a été acquis malgré une opposition acharnée des ministres du Commerce et des Finances.

Aujourd'hui, par conséquent, la lutte est rendue possible au petit commerçant qui, pour le même prix, pourra donner une qualité supérieure à celle qu'offriront les grands bazars.

Nous pouvons donc, dans ces conditions, espérer que le public saura reprendre le chemin du commerçant régulier, honnête et français, — français avant tout. Toutefois le vote de l'amendement Berry n'est pas définitivement acquis. Le Sénat aura bientôt à examiner à son tour cette réforme de la loi des ventes.

Personne ne comprendrait qu'on laissât impunis les faits soumis au jury de la Seine et condamnés par lui. Une fois que la justice est complète, c'est la France qui nous constations que la majorité opportuniste n'ose pas mettre le gouvernement dans l'embarras en lui demandant compte de ses actes et de ses intentions.

LEURS MENACES

L'Aurore, journal officiel de la réhabilitation Dreyfus et qui s'est fait une spécialité d'insulter Maurice Barrés, dont l'attitude anti-dreyfusienne s'est affirmée énergiquement par des articles qui ont déconcertés les intellectuels, affirme pouvoir disposer au Sénat d'une majorité dreyfusienne.

Il est évident que le jeune auteur de ces gamineries s'exerce au jour des fausses-interview. S'il persistait, nous serions obligés d'édifier le public sur son caractère.

Troisième Mensonge.

On peut lire dans les journaux opportunistes que le citoyen Barrés n'a jamais parlé à la Chambre. Il salira de rappeler :

Une intervention sur une mesure d'expulsion prise à l'égard d'un de ses électeurs habitant de Champigny-sous-Montigny.

Contre la censure.

En faveur des libraires de province et contre le monopole de vente accordé à la maison Hachette dans les pays ; (Maurice Barrés voulait que la vente ainsi attribuée aux libraires locaux).

Sur les négociations engagées par le gouvernement avec Arton qui le polon proleptait, tout en affectant de le rechercher. (M. Ribot haussait les épaules et liait les faits apportés à l'arbitrage par M. Barrés. M. Barrés depuis a été condamné par l'agent Dupas, dans le volume intitulé : Pourquoi on n'a pas arrêté Arton.)

Aujourd'hui, sur tous les murs, on peut lire à la suite du discours de Viviani, l'ordre du jour voté par la Chambre, qui sanctionne définitivement les faits courageusement portés à la tribune par notre ancien député.

D'ailleurs, sans insister autrement sur des personnes limitées, il est permis de penser que le citoyen Barrés appartient à la tribune plus d'autorité que n'en ont trouvé l'honorable M. Henricus. Mais c'est ce que les journaux opportunistes ne sont pas payés pour raconter à leurs lecteurs.

« Monsieur le Directeur, « On lit dans votre journal : M. Barrés essaya d'abord de faire organiser par les étudiants catholiques une conférence dans laquelle il prendrait la parole ; il n'y réussit pas. « Les généraux des étudiants, également sonnés, ne se montrèrent pas plus enthousiastes. « J'oppose à cette double information un éminent formel. La sympathie des étudiants, de la jeunesse n'est pré-cieuse. Je n'ai pas eu à y faire appel ; ils n'ont pas eu à me la refuser. Je « vous crois obligé d'établir les preuves de votre double affirmation. « En attendant, veuillez insérer ma réponse à la place même où vous avez publié vos allégations, et recevez mes salutations distinguées. « M. MAURICE BARRÉS. »

Nous attendons encore les preuves.

Deuxième mensonge.

Un reporter de l'Est Républicain, a inventé tout au long une entrevue qu'il aurait eue avec le citoyen Schuh, président du Syndicat des ouvriers du tabac, ancien candidat socialiste aux élections législatives de 1889. Dans le compte-rendu, qu'il a inventé, de cette entrevue, le reporter de l'Est Républicain prêtait au citoyen Schuh des propos défavorables à Maurice Barrés.

Le citoyen Schuh nous autorise à déclarer que nous le connaissons assez pour ne pas le croire capable de se servir d'expressions aussi triviales que celles de cette élocution presqu'haïenne.

Il déclare à qui n'a jamais tenu les propos que lui prête le jeune reporter de l'Est Républicain.

Nous connaissons assez le citoyen Schuh, aux efforts de qui nous avons été heureux de collaborer en 1893, pour être sûrs que la petite infamie de l'Est Républicain était une manœuvre électorale.

Les citoyens Girardat et Philippe, de Malzéville, également mis en cause par le journal inventeur, lui répondent :

« Monsieur le Rédacteur, « Votre journal nous prête sur le citoyen Schuh des propos qui sont inventés de toutes pièces. Nous aurions pu, de plus, vous en faire connaître la vanité et de l'anti-patriotisme de certaines haines locales de la part d'un coterie qui n'est plus de force électorale qui peut lui rester de force électorale.

« Je me lancerai dans la lutte si nous avions un honnête homme qui n'aurait pas des manettes ! »

Un mot de M. Bichat.

Parlant des candidats opportunistes qui pour se détruire et gagner les suffrages du Congrès écrivent des lettres anonymes, distribuent des libelles injurieux, placardent des affiches infamantes et se déshonorent à qui mieux mieux. M. Bichat aurait dit :

« Je me lancerai dans la lutte si nous avions un honnête homme qui n'aurait pas des manettes ! »

« Je me lancerai dans la lutte si nous avions un honnête homme qui n'aurait pas des manettes ! »

« Je me lancerai dans la lutte si nous avions un honnête homme qui n'aurait pas des manettes ! »

« Je me lancerai dans la lutte si nous avions un honnête homme qui n'aurait pas des manettes ! »

« Je me lancerai dans la lutte si nous avions un honnête homme qui n'aurait pas des manettes ! »

« Je me lancerai dans la lutte si nous avions un honnête homme qui n'aurait pas des manettes ! »

demandons, conformément à la loi, de ces propos inventés.

« Nous souhaitons que le citoyen Maurice Barrés soit candidat dans la 3^e circonscription, et ce n'est pas par dilettantisme, que ceux qui veulent le siège de député déshonorent les ouvriers du citoyen Barrés. « Recevez, etc. « PHILIPPE GIRARDAT. »

Nous laissons tout citoyen de bon sens apprécier l'estime dans laquelle il se moquent assez du public pour faire parler d'honnêtes gens contre leurs amis ou contre leurs opinions.

Il est évident que le jeune auteur de ces gamineries s'exerce au jour des fausses-interview. S'il persistait, nous serions obligés d'édifier le public sur son caractère.

Troisième Mensonge.

On peut lire dans les journaux opportunistes que le citoyen Barrés n'a jamais parlé à la Chambre. Il salira de rappeler :

Une intervention sur une mesure d'expulsion prise à l'égard d'un de ses électeurs habitant de Champigny-sous-Montigny.

Contre la censure.

En faveur des libraires de province et contre le monopole de vente accordé à la maison Hachette dans les pays ; (Maurice Barrés voulait que la vente ainsi attribuée aux libraires locaux).

Sur les négociations engagées par le gouvernement avec Arton qui le polon proleptait, tout en affectant de le rechercher. (M. Ribot haussait les épaules et liait les faits apportés à l'arbitrage par M. Barrés. M. Barrés depuis a été condamné par l'agent Dupas, dans le volume intitulé : Pourquoi on n'a pas arrêté Arton.)

Aujourd'hui, sur tous les murs, on peut lire à la suite du discours de Viviani, l'ordre du jour voté par la Chambre, qui sanctionne définitivement les faits courageusement portés à la tribune par notre ancien député.

D'ailleurs, sans insister autrement sur des personnes limitées, il est permis de penser que le citoyen Barrés appartient à la tribune plus d'autorité que n'en ont trouvé l'honorable M. Henricus. Mais c'est ce que les journaux opportunistes ne sont pas payés pour raconter à leurs lecteurs.

« Monsieur le Directeur, « On lit dans votre journal : M. Barrés essaya d'abord de faire organiser par les étudiants catholiques une conférence dans laquelle il prendrait la parole ; il n'y réussit pas. « Les généraux des étudiants, également sonnés, ne se montrèrent pas plus enthousiastes. « J'oppose à cette double information un éminent formel. La sympathie des étudiants, de la jeunesse n'est précieuse. Je n'ai pas eu à y faire appel ; ils n'ont pas eu à me la refuser. Je « vous crois obligé d'établir les preuves de votre double affirmation. « En attendant, veuillez insérer ma réponse à la place même où vous avez publié vos allégations, et recevez mes salutations distinguées. « M. MAURICE BARRÉS. »

Nous attendons encore les preuves.

Deuxième mensonge.

Un reporter de l'Est Républicain, a inventé tout au long une entrevue qu'il aurait eue avec le citoyen Schuh, président du Syndicat des ouvriers du tabac, ancien candidat socialiste aux élections législatives de 1889. Dans le compte-rendu, qu'il a inventé, de cette entrevue, le reporter de l'Est Républicain prêtait au citoyen Schuh des propos défavorables à Maurice Barrés.

Le citoyen Schuh nous autorise à déclarer que nous le connaissons assez pour ne pas le croire capable de se servir d'expressions aussi triviales que celles de cette élocution presqu'haïenne.

Il déclare à qui n'a jamais tenu les propos que lui prête le jeune reporter de l'Est Républicain.

Nous connaissons assez le citoyen Schuh, aux efforts de qui nous avons été heureux de collaborer en 1893, pour être sûrs que la petite infamie de l'Est Républicain était une manœuvre électorale.

Les citoyens Girardat et Philippe, de Malzéville, également mis en cause par le journal inventeur, lui répondent :

« Monsieur le Rédacteur, « Votre journal nous prête sur le citoyen Schuh des propos qui sont inventés de toutes pièces. Nous aurions pu, de plus, vous en faire connaître la vanité et de l'anti-patriotisme de certaines haines locales de la part d'un coterie qui n'est plus de force électorale qui peut lui rester de force électorale.

« Je me lancerai dans la lutte si nous avions un honnête homme qui n'aurait pas des manettes ! »

« Je me lancerai dans la lutte si nous avions un honnête homme qui n'aurait pas des manettes ! »

« Je me lancerai dans la lutte si nous avions un honnête homme qui n'aurait pas des manettes ! »

« Je me lancerai dans la lutte si nous avions un honnête homme qui n'aurait pas des manettes ! »

« Je me lancerai dans la lutte si nous avions un honnête homme qui n'aurait pas des manettes ! »

« Je me lancerai dans la lutte si nous avions un honnête homme qui n'aurait pas des manettes ! »

« Je me lancerai dans la lutte si nous avions un honnête homme qui n'aurait pas des manettes ! »

« Je me lancerai dans la lutte si nous avions un honnête homme qui n'aurait pas des manettes ! »

« Je me lancerai dans la lutte si nous avions un honnête homme qui n'aurait pas des manettes ! »

« Je me lancerai dans la lutte si nous avions un honnête homme qui n'aurait pas des manettes ! »

« Je me lancerai dans la lutte si nous avions un honnête homme qui n'aurait pas des manettes ! »

« Je me lancerai dans la lutte si nous avions un honnête homme qui n'aurait pas des manettes ! »

« Je me lancerai dans la lutte si nous avions un honnête homme qui n'aurait pas des manettes ! »

L'Abelle

EST-ELLE VENDUE ?

L'Abelle de Saint-Nicolas a été achetée par le Congrès de la Ligue Nationale de Décentralisation.

« Pourquoi le congrès repoussera Goulette ? »

« Pourquoi le congrès repoussera Goulette ? »

« Pourquoi le congrès repoussera Goulette ? »

« Pourquoi le congrès repoussera Goulette ? »

« Pourquoi le congrès repoussera Goulette ? »

« Pourquoi le congrès repoussera Goulette ? »

« Pourquoi le congrès repoussera Goulette ? »

« Pourquoi le congrès repoussera Goulette ? »

« Pourquoi le congrès repoussera Goulette ? »

« Pourquoi le congrès repoussera Goulette ? »

« Pourquoi le congrès repoussera Goulette ? »

« Pourquoi le congrès repoussera Goulette ? »

« Pourquoi le congrès repoussera Goulette ? »

« Pourquoi le congrès repoussera Goulette ? »

« Pourquoi le congrès repoussera Goulette ? »

« Pourquoi le congrès repoussera Goulette ? »

« Pourquoi le congrès repoussera Goulette ? »

« Pourquoi le congrès repoussera Goulette ? »

« Pourquoi le congrès repoussera Goulette ? »

« Pourquoi le congrès repoussera Goulette ? »

« Pourquoi le congrès repoussera Goulette ? »

« Pourquoi le congrès repoussera Goulette ? »

« Pourquoi le congrès repoussera Goulette ? »

« Pourquoi le congrès repoussera Goulette ? »

« Pourquoi le congrès repoussera Goulette ? »

« Pourquoi le congrès repoussera Goulette ? »

« Pourquoi le congrès repoussera Goulette ? »

« Pourquoi le congrès repoussera Goulette ? »

« Pourquoi le congrès repoussera Goulette ? »

« Pourquoi le congrès repoussera Goulette ? »

« Pourquoi le congrès repoussera Goulette ? »

« Pourquoi le congrès repoussera Goulette ? »

Mais c'est en vain qu'ils essaient de tromper l'opinion. Voici leur véritable sentiment.

Cette semaine même, M. Mézières, qui est assurément la personnalité la plus importante du parti opportuniste régional, écrit :

« Que voulons-nous tous, à quel écoté que nous appartenions ? Diminuer les misères, tendre la main à ceux qui souffrent dans le humilier ou les aider pour les infirmes, pour les vieillards qui n'ont plus la force de travailler. »

La voilà bien la phrase significative, la grande divergence de nos doctrines ! M. Mézières et l'opportunisme veulent bien, dignement accorder l'aumône. Nous pensons nous que le travailleur valide, vieilli, a un droit sur la richesse sociale qu'il a contribué à créer.

Ce n'est pas une aumône, que nous réclamons dans un but électoral, c'est l'application d'un grand principe de solidarité nationale et sociale.

Parlons des économistes les plus odieux de la région, qui ont pour effet de tenir sous un véritable joug économique les ouvriers, il faut citer de sonnant de Fould, à Pompey, dont se plaignent nos amis ouvriers de Custines.

« Laissez-moi vous dire, Monsieur, mon indignation. Comment ! vous avez un protégé, M. Jacquat, votre vieillesse expérimentée a guidé vos premiers pas dans la presse. Vous étiez bien venu à écopier sur sa reconnaissance en vue des élections de 1889. »

J'avoue, à ma grande honte, ne pas connaître M. Goulette autrement que par ouï-dire ; lui-même m'ignore, je pense, complètement. Quant à mes premiers pas dans la presse — je me sers du style de mon détracteur, — pour n'être pas d'histoire ancienne, ils remontent à plus haute que la fondation de l'Estimelle. Tout le monde n'en peut pas dire autant.

J'affirme d'ailleurs ne pas comprendre la fin de cette bizarre élocution. On a annoncé par dire que « la vieille expérience de M. Goulette avait guidé mes premiers pas dans la presse » ; on prétend aussitôt que j'ai fait mes « premiers pas dans la presse » à l'âge de dix ans, ce qui est tout à fait faux.

V

LE COURRIER DE L'EST

ADMINISTRATION & RÉDACTION 7, Rue Sadi-Carnot, Malzeville

HEBDOMADAIRE

FONDÉ EN 1889

ADMINISTRATION & RÉDACTION 7, Rue Sadi-Carnot, Malzeville

mis à l'abri les flous haut placés escroquiers de 1,400 millions; qui, dans l'affaire des chemins de fer du Sud, ont éviscé les coupables un châtiement mérité; et qui enfin, dans le procès Zola, ont annulé le verdict des jurés patriotes, vengeurs de la conscience publique odieusement outragée.

Les députés se décident.

Après dix-sept années de discussion, la loi relative aux sociétés de secours mutuels vient d'être définitivement votée.

En moins de dix sept minutes, elle a été adoptée, telle qu'elle revenait du Sénat, par la Chambre des députés.

Ainsi, avant la séparation des Chambres, on adopta, définitivement aussi, sa discussion, parait-il, le projet de loi, revenant du Sénat, sur les accidents du travail.

L'approche des élections a donc été heureuse effet de nous faire entrer dans la politique des résultats. Ah ! si la Chambre avait devant elle deux ou trois années de mandat, la physiologie parlementaire eût été tout autre.

Dans une égoïste obstination, nos députés arrachent carrément repoussés les dispositions libérales des lois nouvelles. Ils auraient gravement argué de la liberté des contrats, de l'argent budgétaire, de difficultés d'ordre juridique, que sais-je encore ?

Mais à l'approche de la consultation électorale, toute discussion s'est éteinte. Et par un accord implicite, sans débats, ces lois ont été adoptées.

« Oâi vient cententente subite entre les adversaires ? C'est qu'en réalité les uns et les autres reconissent, savent que la Nation veut ces lois. Les idées qu'elles représentent ont fait leur chemin. Elles arrivent à échéance. Elles sont mûres pour entrer dans la pratique.

Les idées cheminent lentement d'abord, elles se font jour peu à peu, elles s'établissent enfin au bon soleil de l'opinion publique. Elles ont gagné les esprits et les cœurs, la raison et le sentiment des citoyens. Alors seulement, avec cette force d'impulsion qui vient de l'assentiment de tout un peuple, elles entrent dans la voie de la réalisation. Il n'est plus de résistance si habilement préparée fut-elle, si ingénieusement combinée, si opiniâtre, qui puisse empêcher l'idée d'aboutir. Quelques lenteurs, quelques retards, quelques heurts de plus à suivre, mais l'idée, la vérité, plus forte que les mauvaises volontés et les mensonges, passe sur tous les obstacles, domine et demeure.

Ce que disent les prolétaires.

« Depuis assez longtemps, se disent les ouvriers, nous sommes menés et gouvernés par des gens qui vivent de nous, qui prennent tout le beurre et qui nous laissent tout le pain.

« A eux les joies, les plaisirs, les richesses, l'abondance. A nous perpétuellement le pain et les privations. « Nous avons donné vingt années de crédit à la République pour améliorer notre sort. Et notre sort est toujours plus précaire.

« Nos revendications le progrès lent et pacifique, tombant goutte à goutte, comme un remède salutaire sur notre misère. On nous a créés d'impôts nouveaux; on nous a cotés des impôts un vil détail: on nous a menés au scrutin en nous imposant des choix faits en dehors de nous et par nos exploitateurs.

« Il est temps que cela change. « Nous voulons sauver la République, qui pourra seule assurer les réformes nécessaires, mais nous voulons la dégager des griffes qui l'accablent et qui la salissent, des doigts crochus de juifs et d'agiotiers qui en ont fait une sorte de repaire servant à leurs appétits, et dans lequel ils se partagent les sinécures. »

La justice méprisée.

M. Alphonse Humbert écrit, dans l'Éclair, que des arrêtés comme celui de la Cour de cassation qui annule le jugement Zola, sont mauvais « parce qu'ils font mépriser la justice. »

Dans l'affaire de Panama et dans l'affaire Zola, les procédures ont été anormales. Dans la première, les accusés de la Cour de cassation ont arraché au châtiement tout un brelan de millionnaires, voleurs d'épargne publique; dans la seconde, ils ont mis à néant le verdict vengeur rendu par le jury contre un

écrivain qui, soutenu par une coterie puissante, disposant de ressources immenses, avait déchaîné une crise effroyable sur le pays et gravement offensé le patriotisme des Français en faisant l'apologie d'un traître.

UN ORDRE DU JOUR DU COMITÉ

S'inspirant des circonstances et voulant marquer qu'en face de l'envahissement étranger dont nous souffrons moralement et matériellement — et dont l'affaire Zola-Dreyfus est un signe aussi éclatant que scandaleux. — il importe avant tout de se prononcer pour les Français contre les étrangers, en un mot d'être nationaliste, le Comité républicain socialiste révisionniste, qui avait fait les élections de 1889 et qui n'avait jamais cessé d'exister, a décidé de modifier son intitulé sans modifier son esprit. Et tout en gardant la révision parmi les articles de son programme, il s'est intitulé « Républicain Socialiste Nationaliste. »

Comme premier acte, le Comité s'étant réuni d'urgence, sous la présidence du citoyen Joly fils, au soir de la scandaleuse décision de la Cour de Cassation qui annule le verdict du Jury de la Seine touchant Zola, a voté l'ordre du jour suivant :

« Le Comité Républicain Socialiste Nationaliste de Meurthe-et-Moselle, réuni le 2 avril, proteste contre la cassation du jugement condamnant Zola, insulteur de l'armée, défenseur du traité Dreyfus, — et exprime le désir que le gouvernement donne satisfaction à l'opinion publique en ordonnant immédiatement contre lui de nouvelles poursuites. »

La réforme de l'impôt.

La réforme de l'impôt, la suppression de l'impôt indirect qui frappe le pauvre aussi fort que le riche dans sa consommation quotidienne, voilà ce que nous proposons à l'approbation des électeurs. En effet, l'homme qui fume sa pipe paie l'impôt pour son tabac, celui qui se lave les mains paie pour le savon, celui qui assaisonne la salade paie l'huile. Et cet impôt est injustement d proportionné puisque le pauvre qui sale sa soupe, paie la même chose que Rothschild, qui n'a qu'il ordonne de saler la sienne.

C'est là une fausse base de l'impôt qu'il importe de détruire. L'impôt doit être payé proportionnellement selon les services rendus par l'Etat au contribuable. Et ce sont ordinairement les plus riches qui sont le plus protégés.

LA FÉODALITÉ FINANCIÈRE

Les grands barons de la féodalité financière.

Monsieur de Rothschild. Une parenthèse.

Le danger de cette féodalité financière.

La lutte contre cette féodalité.

Nous luttons pour la France. Nous disons qu'elle est envahie par les étrangers, qu'il faut protéger contre les étrangers les produits (c'est le protectionisme Méline) et leurs producteurs (c'est la question des ouvriers étrangers).

Nous disons aussi qu'elle est asservie par la féodalité financière.

Qu'est-ce que l'on doit entendre par ce mot ?

Pour dépendre et décrire la féodalité financière, nous emprunterons des traits et des couleurs à un homme politique issu de l'École des Chartes et qui vaut surtout comme puissant historien, à Camille Pelletan. Puis en face du mal terrible qu'il faut dénoncer, nous posons le remède à propager.

Ce qui constitue les pouvoirs financiers en féodalité, c'est qu'ils s'emparent de toutes les ressources de l'épargne française pour la dominer, pour la gouverner et pour l'exploiter.

« A-t-il besoin de citer des exemples ? Nos chemins de fer sillonnent notre territoire en tous sens. Qui donc a donné

les 13 milliards nécessaires pour aplanir les reliefs du globe et pour poser les 40,000 kilomètres de rails qui permettent à nos locomotives de courir du bout de la France à l'autre ? C'est la petite épargne. Et qui donc gouverne ? Cent mille petits porteurs possédant entre eux pour cent millions de titres des Compagnies n'ont pas sur l'administration des chemins de fer autant d'influence qu'un seul financier qui n'en a que pour 100,000 fr. Les cent mille petits porteurs n'ont pas même voix au chapitre; le financier seul a le droit de parler. Si tout ce peuple de petits capitalistes avait sur nos voies ferrées une part de gouvernement, il ne serait pas si dur alors à notre commerce que l'on refuse, à nos ports qui se vident, à notre agriculture qui souffre.

Mais l'énorme exagération du capital- obligation et l'exclusion des petits porteurs d'actions permet à des hommes qui ne possèdent que 200 millions, de gouverner le réseau qui a coûté 13 milliards à l'épargne nationale.

Partout autour de nous, nous voyons ces vastes établissements de crédit qui sont devenus comme d'immenses réservoirs privés de la fortune publique, et cela à tel point que, lorsqu'ils sont menacés, le gouvernement intervient, tant il sent qu'il y a là une question nationale.

A côté, s'élevait d'innombrables sociétés financières qui se sont emparées de toutes les formes d'activité productive de la France : mines, métallurgies, usines, constructions, etc., elles-mêmes réunies par groupes dans des sortes de clientèles sous la dépendance de ces grands établissements de crédit.

Et qui donc a fourni les milliards nécessaires à cette mise en valeur de toutes les forces du pays ? Toujours la même petite épargne ! Et qui gouverne ? Toujours les mêmes états-majors financiers !

Si l'on veut se convaincre de la toute-puissance des grands chefs et de la subalternité des petits capitaux et des travailleurs, il n'y a qu'à regarder ce qui arrive lors de ces effondrements trop fréquents où se perdent en une minute les destinées de milliers de familles : tandis qu'elles s'effondrent, les grands organisateurs qui ont tout les ressorts, sortent du désastre, les mains pleines de millions.

Ainsi la foule des petits capitalistes, la foule aussi des petits travailleurs est éparpillée, peu mêlée, en poussière sur l'immense territoire : les uns, le front courbé sur la tâche, les autres enfoncés dans le corail trotté de leur existence.

Isolés, ignorants des affaires, ne sachant ni se chercher ni se connaître, ils sont groupés par l'intermédiaire, par le gros manieur d'argent, fort non pas, comme on le croit, de sa richesse, mais de votre épargne à tous ! Ces petits capitalistes, ils le réunissent dans les énormes capitaux des grandes entreprises de crédit; ces travailleurs inébranlables, ils les embrigade sous les ordres des sociétés financières. Il domine le travail national par l'administration de l'épargne française tout à la besogne pour être outillé; il domine l'épargne française par l'organisation du travail dont elle a besoin pour ne pas rester improductive; il amène ces deux éléments à dépendre de conseils d'administration dont il est le maître, à être suspendus à des titres de bourse, asservis eux-mêmes à un jeu subtil d'agiotage dont il possède tous les secrets.

C'est ainsi que, placés entre les petits capitalistes et les petits travailleurs, les grands féodaux, eux-mêmes serviles et n'apportant ni capital ni travail, arrivent à tout gouverner, à tout exploiter, à tout rançonner et c'est ainsi qu'ils risquent de devenir les véritables maîtres de la société moderne, hiérarchisée sous leur domination pécuniaire.

Les grands barons de la féodalité financière.

Il y a une curiosité que chacun certainement partage et qu'on peut aisément satisfaire. C'est de connaître les noms de ces grands féodaux, les vrais maîtres de nos vies.

Il n'y a qu'à recueillir les noms de toutes les personnes qui figurent dans ces conseils avec l'indication des sociétés à la gestion desquelles elles sont mêlées.

Il n'y a pas quinze cents personnes dans tous ces conseils d'administration. Et parmi elles, il y a un état-major de quelques dizaines de personnes dont les noms se répètent dans cinq, dix, vingt affaires, dont chaque administrateur des milliards et qui disposent du meilleur de la production nationale.

Il y a d'abord la haute banque protestante que la République de Genève a donnée à la monarchie de juillet.

Puis c'est le royaume d'Israël qui s'est si merveilleusement dévoté à nos cours de notre troisième république.

Et puis, enfin, des exploiters français qui suivent l'exemple fourni par le génie juif.

M. de Rothschild.

Mais il y a une chose formidable que se trouvent réunies dans une influence qui est arrivée à être dominante, un peu par l'importance des affaires qu'elle a dans les maus, beaucoup par les catastrophes dont elle a su frapper tous ceux qui essayaient d'établir en face d'elle un pouvoir rival.

Cette influence, fameuse devant l'imagination populaire, c'est Rothschild.

Tout vient aboutir chaque matin aux préoccupations, à la volonté, à la table de travail d'un tel homme. Il y a d'abord les affaires directes mises sous son nom : mines, usines, chemins de fer, banques. Il y a aussi des milliers de lettres de rails où, sous son autorité, se croise sans cesse, dans un tumulte de fer et de vapeur, tout le mouvement d'hommes et de richesses que fait la vie économique d'une immense portion de territoire. Il y a aussi des régions minières éparées au sud et au nord de la France. Là, les populations vivent à sa merci, le sol est fouillé, évidé en tous sens par ses galeries, sous les fondations des maisons et sous les racines des récoltes.

Mais là même où il ne paraît pas, sa puissance peut être au moins aussi fructifère. Dans ces grands établissements de crédit en apparence indépendants où vont se concentrer toutes les petites fortunes, dans cet immense et fiévreux marché de la bourse où se fait et se défait à chaque instant le sort de toutes les richesses, qui donc serait assez puissant pour ne pas sentir peser sur sa tête une telle suzeraineté et pour n'en pas interroger anxieusement la pensée ? Que ne peut pas enfin de Rothschild qui tient dans sa dépendance les finances d'Etat de plusieurs grandes puissances européennes.

Une parenthèse.

On se demande comment ces hommes, ces féodaux en formation sous nos yeux, qui sont forts, disons-nous, non point de leur propre fortune, mais du travail et des capitaux des autres ont pu se hisser à ces sommets.

Disons-le en passant. Dans notre région qui est le grand lieu de passage des juifs venant d'Allemagne, on peut mieux que partout ailleurs saisir leurs premiers échelons vers la fortune, l'usage d'abord, humble qu'ils font de leurs dangereux dons héréditaires.

Pas un bout de terre, pas une vache qui ne se vende dans notre campagne lorraine sans le concours du juif. Le marchand de biens ! Le marchand de bestiaux ! Cet article ne suffirait pas à relier les russes de ces féodaux en formation et les ruines qu'ils accumulent.

« Il s'est mis entre les mains des Juifs ! » C'est la phrase osée par laquelle on indique qu'un malheureux est perdu.

Plus d'espoir dès lors. Provoquez le juge de paix, recourez aux tribunaux. Le Juif s'est presque toujours mis en règle. Pas possible de lui faire lâcher sa proie.

Le magistrat aura bien la consolation de lui dire : « C'est vrai, les billets sont signés, vous êtes dans le droit strict, mais vous êtes un coquin ! » Peu importe au marchand de bestiaux.

Interrogez un juge de paix, il vous dira que tel de ces gaillardes est à lui seul la peste du canton. Les pouvoirs publics n'y font rien et déjà le Juif est tenin dans nos villages des propos tels que celui-ci qu'on me rapporte : « Dans vingt ans nous ferons marcher les chrétiens. »

Et bien ! ces petits Juifs de l'Est qui sous nos yeux agissent et parlent ainsi ont le tempérament et les appétits des

grands Juifs, chefs de la féodalité financière moderne, et toutes proportions gardées, ils établissent autour d'eux un servage analogue.

Le danger de cette féodalité financière.

Ce qui rend si dangereux cette puissance financière qui est le grand danger pour les Etats modernes, c'est qu'elle s'exerce sur le revenu des capitaux, sur le prix de tous les objets, sur le taux de tous les salaires, c'est-à-dire sur ce qui constitue le menu de la trame serrée et profonde des millions d'existence humaine dont le semblable forme l'humanité.

Prenez, par exemple, la situation faite à l'Agriculture. Le gouvernement de la République a tenu, par des lois protectrices qu'il faut approuver, à garantir un prix minimum à la production nationale. Continuellement les syndicats, des féodaux financiers ont bénéficié de ces mesures de protection, par leurs bascules et leurs jeux de spéculation.

Les pouvoirs politiques de cette féodalité financière n'ont pas réussi à s'emparer des richesses économiques. Les Français comme officiers, que les Français comme personnes nées de parents naturalisés français depuis trois générations, les Israélites seraient durement atteints.

Aussi M. Henrion, le député sortant de la troisième circonscription et qui avait été choisi et recommandé aux électeurs par les mêmes Comités qui veulent M. Gavet, a-t-il voté contre la proposition de Pontbriand (sur l'urgence, 10 janvier 1895), qui a réuni 158 suffrages.

M. Denis, député républicain des Landes, ayant demandé au gouvernement « quelles mesures il comptait prendre pour arrêter la prédominance des Juifs dans les diverses branches de l'administration française, » il y eut 198 voix pour demander la discussion, mais M. Henrion vota le renvoi à un mois, qui, vous le savez, à la Chambre, est une façon d'étouffement.

Et un mois après, il opposait à la question de M. Denis, l'ordre du jour pur et simple.

Quelle opinion qu'on ait sur les solutions à donner à ces grandes questions, la question juive et la question de naturalisation, on ne peut nier qu'elles existent, et ce n'est pas une attitude de les renvoyer à un mois, de leur opposer l'ordre du jour pur et simple.

Jesuis bien certain que s'il arrive à M. Henrion de penser et d'exprimer ses pensées et, après tout, je l'en crois capable tout comme moi, il n'en pense pas à part soi comme ses votes nous autoriseraient à le supposer.

Son attitude parlementaire, ses votes lui furent imposés par le Comité secret, par le petit monde qui domine les Comités cantonaux et qui aujourd'hui veut comme instrument M. Gavet.

Il me revient que les Israélites ont pensé un instant à faire la part du feu et à introduire dans leur programme une part de nationalisme.

L'exemple en est donné à ceux de Nancy par un de leurs corréligionnaires, M. Klotz. Ce juif, fort distingué, écrivain de talent, se présente dans la Somme avec un programme pareil à celui de la Libre Parole, et réclame « La France aux Français. »

Dans un même esprit et pour prendre des assurances, les Israélites de la Loge seraient disposés à faire un peu les anti-juifs, à avancer un peu pas plus avant qu'ils n'avaient permis à M. Henrion.

Cela d'ailleurs se bornerait à des paroles; quant à des actes, une fois l'élection assurée, on s'en dispenserait.

« La parfaite honorabilité de M. Gavet conviendrait à merveille pour couvrir un tel jeu. De là l'insinua-

tion des électeurs de la 3^e circonscription désireux de recevoir ce candidat, qui pourra avoir à défendre les idées sociales et nationales du citoyen BARRÈS pendant la période électorale, n'ont en fait la demande par écrit au Bureau du Journal pour que le service leur en soit fait gratuitement.

INDICATIONS SUR LE NOM DE GOLETTE, NICOLAS, GAVET

Dans la Loge, à Nancy, il y a deux partis, me dit-on : Les Israélites modérés. Ce sont les anciens. Ils ont payé toutes les élections. On fait continuellement appel à leur bourse. Cela leur procure un peu d'humeur, par insupportable, mais cela leur donne aussi beaucoup d'autorité dans les Comités et dans le parti opportuniste.

A côté d'eux, se forme un nouveau parti de petits Israélites qui veulent faire beaucoup plus grand que leurs corréligionnaires aisés. Ils pensent à s'adresser au monde socialiste, à prendre leur appui sur les classes ouvrières.

Avec certaines gênes, inévitables dans toute mise en train, le journal l'Éclair fait l'expression de ce second parti, qu'on pourrait appeler « les jeunes Israélites. »

Il semble bien que, dans les manœuvres préparatoires aux élections de la 3^e circonscription, ce soit encore la tactique des « vieux » qui prévaille.

Au lieu de prendre tel candidat qui recommanderait les jeunes Israélites, énergique, allant, disposé à tout, — les Comités, ou du moins les quelques personnages qui le président et le moment, ont voulu écarter les figures nouvelles de chercher un homme porté, appartenant à l'aristocratie bourgeoise.

De là les efforts pour évincer M. Léon Goulette et Eugène Nicolas, et pour décider M. le professeur Gavet à entrer en lutte.

Le dernier n'est pas l'homme du parti « jeune Israélite » qui, ce n'est un mystère pour personne, aurait préféré M. Eugène Nicolas. Mais il a inspiré plus de confiance aux « vieux Israélites » qui, dans la Loge, dominent encore.

« Je sais pas dans quelle mesure le groupe « vieux Israélite » qui constitue le cerveau, la force dirigeante de notre opportuniste régional, est disposé à poursuivre la réhabilitation de Dreyfus. On supposerait volontiers qu'il le serait, mais il n'en est rien. »

« Ce n'est pas un homme qui se soit jamais occupé de la question juive. »

« Il n'y a rien de plus de tout. »

Mais l'adair Dreyfus a soulé dans toute la France un aigreur

anti-juive. Elle a été un terrible levain.

Sans parler de quelques dangers de guerre civile qu'on a pu entrevoir et qui heureusement ont été écartés, il est bien vrai que cette affaire a mis sur le tapis des questions extrêmement désagréables au monde juif.

Si l'on votait la proposition de Pontbriand ayant pour objet de « n'admettre dans l'administration, dans l'armée ou dans la marine, comme officiers, que les Français ou les personnes nées de parents naturalisés français depuis trois générations, » les Israélites seraient durement atteints.

Aussi M. Henrion, le député sortant de la troisième circonscription et qui avait été choisi et recommandé aux électeurs par les mêmes Comités qui veulent M. Gavet, a-t-il voté contre la proposition de Pontbriand (sur l'urgence, 10 janvier 1895), qui a réuni 158 suffrages.

M. Denis, député républicain des Landes, ayant demandé au gouvernement « quelles mesures il comptait prendre pour arrêter la prédominance des Juifs dans les diverses branches de l'administration française, » il y eut 198 voix pour demander la discussion, mais M. Henrion vota le renvoi à un mois, qui, vous le savez, à la Chambre, est une façon d'étouffement.

Et un mois après, il opposait à la question de M. Denis, l'ordre du jour pur et simple.

Quelle opinion qu'on ait sur les solutions à donner à ces grandes questions, la question juive et la question de naturalisation, on ne peut nier qu'elles existent, et ce n'est pas une attitude de les renvoyer à un mois, de leur opposer l'ordre du jour pur et simple.

Jesuis bien certain que s'il arrive à M. Henrion de penser et d'exprimer ses pensées et, après tout, je l'en crois capable tout comme moi, il n'en pense pas à part soi comme ses votes nous autoriseraient à le supposer.

Son attitude parlementaire, ses votes lui furent imposés par le Comité secret, par le petit monde qui domine les Comités cantonaux et qui aujourd'hui veut comme instrument M. Gavet.

Il me revient que les Israélites ont pensé un instant à faire la part du feu et à introduire dans leur programme une part de nationalisme.

L'exemple en est donné à ceux de Nancy par un de leurs corréligionnaires, M. Klotz. Ce juif, fort distingué, écrivain de talent, se présente dans la Somme avec un programme pareil à celui de la Libre Parole, et réclame « La France aux Français. »

Dans un même esprit et pour prendre des assurances, les Israélites de la Loge seraient disposés à faire un peu les anti-juifs, à avancer un peu pas plus avant qu'ils n'avaient permis à M. Henrion.

Cela d'ailleurs se bornerait à des paroles; quant à des actes, une fois l'élection assurée, on s'en dispenserait.

« La parfaite honorabilité de M. Gavet conviendrait à merveille pour couvrir un tel jeu. De là l'insinua-

tion des électeurs de la 3^e circonscription désireux de recevoir ce candidat, qui pourra avoir à défendre les idées sociales et nationales du citoyen BARRÈS pendant la période électorale, n'ont en fait la demande par écrit au Bureau du Journal pour que le service leur en soit fait gratuitement.

INDICATIONS SUR LE NOM DE GOLETTE, NICOLAS, GAVET

Dans la Loge, à Nancy, il y a deux partis, me dit-on : Les Israélites modérés. Ce sont les anciens. Ils ont payé toutes les élections. On fait continuellement appel à leur bourse. Cela leur procure un peu d'humeur, par insupportable, mais cela leur donne aussi beaucoup d'autorité dans les Comités et dans le parti opportuniste.

A côté d'eux, se forme un nouveau parti de petits Israélites qui veulent faire beaucoup plus grand que leurs corréligionnaires aisés. Ils pensent à s'adresser au monde socialiste, à prendre leur appui sur les classes ouvrières.

Avec certaines gênes, inévitables dans toute mise en train, le journal l'Éclair fait l'expression de ce second parti, qu'on pourrait appeler « les jeunes Israélites. »

Il semble bien que, dans les manœuvres préparatoires aux élections de la 3^e circonscription, ce soit encore la tactique des « vieux » qui prévaille.

Au lieu de prendre tel candidat qui recommanderait les jeunes Israélites, énergique, allant, disposé à tout, — les Comités, ou du moins les quelques personnages qui le président et le moment, ont voulu écarter les figures nouvelles de chercher un homme porté, appartenant à l'aristocratie bourgeoise.

De là les efforts pour évincer M. Léon Goulette et Eugène Nicolas, et pour décider M. le professeur Gavet à entrer en lutte.

Le dernier n'est pas l'homme du parti « jeune Israélite » qui, ce n'est un mystère pour personne, aurait préféré M. Eugène Nicolas. Mais il a inspiré plus de confiance aux « vieux Israélites » qui, dans la Loge, dominent encore.

« Je sais pas dans quelle mesure le groupe « vieux Israélite » qui constitue le cerveau, la force dirigeante de notre opportuniste régional, est disposé à poursuivre la réhabilitation de Dreyfus. On supposerait volontiers qu'il le serait, mais il n'en est rien. »

« Ce n'est pas un homme qui se soit jamais occupé de la question juive. »

« Il n'y a rien de plus de tout. »

Mais l'adair Dreyfus a soulé dans toute la France un aigreur

anti-juive. Elle a été un terrible levain.

Sans parler de quelques dangers de guerre civile qu'on a pu entrevoir et qui heureusement ont été écartés, il est bien vrai que cette affaire a mis sur le tapis des questions extrêmement désagréables au monde juif.

Si l'on votait la proposition de Pontbriand ayant pour objet de « n'admettre dans l'administration, dans l'armée ou dans la marine, comme officiers, que les Français ou les personnes nées de parents naturalisés français depuis trois générations, » les Israélites seraient durement atteints.

Aussi M. Henrion, le député sortant de la troisième circonscription et qui avait été choisi et recommandé aux électeurs par les mêmes Comités qui veulent M. Gavet, a-t-il voté contre la proposition de Pontbriand (sur l'urgence, 10 janvier 1895), qui a réuni 158 suffrages.

M. Denis, député républicain des Landes, ayant demandé au gouvernement « quelles mesures il comptait prendre pour arrêter la prédominance des Juifs dans les diverses branches de l'administration française, » il y eut 198 voix pour demander la discussion, mais M. Henrion vota le renvoi à un mois, qui, vous le savez, à la Chambre, est une façon d'étouffement.

Et un mois après, il opposait à la question de M. Denis, l'ordre du jour pur et simple.

Quelle opinion qu'on ait sur les solutions à donner à ces grandes questions, la question juive et la question de naturalisation, on ne peut nier qu'elles existent, et ce n'est pas une attitude de les renvoyer à un mois, de leur opposer l'ordre du jour pur et simple.

Jesuis bien certain que s'il arrive à M. Henrion de penser et d'exprimer ses pensées et, après tout, je l'en crois capable tout comme moi, il n'en pense pas à part soi comme ses votes nous autoriseraient à le supposer.

Son attitude parlementaire, ses votes lui furent imposés par le Comité secret, par le petit monde qui domine les Comités cantonaux et qui aujourd'hui veut comme instrument M. Gavet.

Il me revient que les Israélites ont pensé un instant à faire la part du feu et à introduire dans leur programme une part de nationalisme.

L'exemple en est donné à ceux de Nancy par un de leurs corréligionnaires, M. Klotz. Ce juif, fort distingué, écrivain de talent, se présente dans la Somme avec un programme pareil à celui de la Libre Parole, et réclame « La France aux Français. »

Dans un même esprit et pour prendre des assurances, les Israélites de la Loge seraient disposés à faire un peu les anti-juifs, à avancer un peu pas plus avant qu'ils n'avaient permis à M. Henrion.

Cela d'ailleurs se bornerait à des paroles; quant à des actes, une fois l'élection assurée, on s'en dispenserait.

« La parfaite honorabilité de M. Gavet conviendrait à merveille pour couvrir un tel jeu. De là l'insinua-

tion des électeurs de la 3^e circonscription désireux de recevoir ce candidat, qui pourra avoir à défendre les idées sociales et nationales du citoyen BARRÈS pendant la période électorale, n'ont en fait la demande par écrit au Bureau du Journal pour que le service leur en soit fait gratuitement.

lance que le Progrès, qui est l'organe des Israélites, mis à décider l'honorable universitaire.

Il arrive souvent que des hommes d'étude, tels que l'honorable M. Gavet, peu au courant de la vie, sachant mieux lire les textes que les hommes, légèrement timides, soient des proies faciles pour ces intrigues cuites et recuites par le magicien juif, dans le vieux chaudron de l'opportuniste.

Cet idéalisme naïf